BRANCHER LES COLLECTIVITÉS RURALES ET ÉLOIGNÉES

Chris Seidl
Directeur exécutif
Télécommunications

Aperçu

- **État de l'industrie**
- **Dossiers courants**
  - **Accès haute vitesse (AHV) de gros**
  - **Examen des services sans fil**
- **Fonds pour la large bande**

État de l'industrie

- Le total des revenus des services de télécommunication canadiens a atteint **50,3 milliards** de dollars (M$) en 2017, une hausse par rapport aux 48,6 milliards de dollars enregistrés en 2016.

Revenus pour les **services sans fil mobiles**	↑ 5.4 %	25.8 M$
Revenus pour les **services Internet fixes**	↑ 7 %	11.5 M$

État de l’industrie

- L’accès à des services de télécommunication de grande qualité est une nécessité absolue.
- Les technologies numériques font désormais partie intégrante de la vie quotidienne des Canadiens.
- Les Canadiens en dépendent pour travailler, apprendre, se divertir, se connecter les uns aux autres et accéder à des services (par ex. les soins de santé en ligne).

État de l'industrie

- **83%** des abonnés canadiens souscrivent à un forfait de données mobiles.
- L'utilisation mensuelle moyenne de données cellulaires des abonnés a augmenté de **1,5 Go** en **2016** à **2 Go** en **2017.**

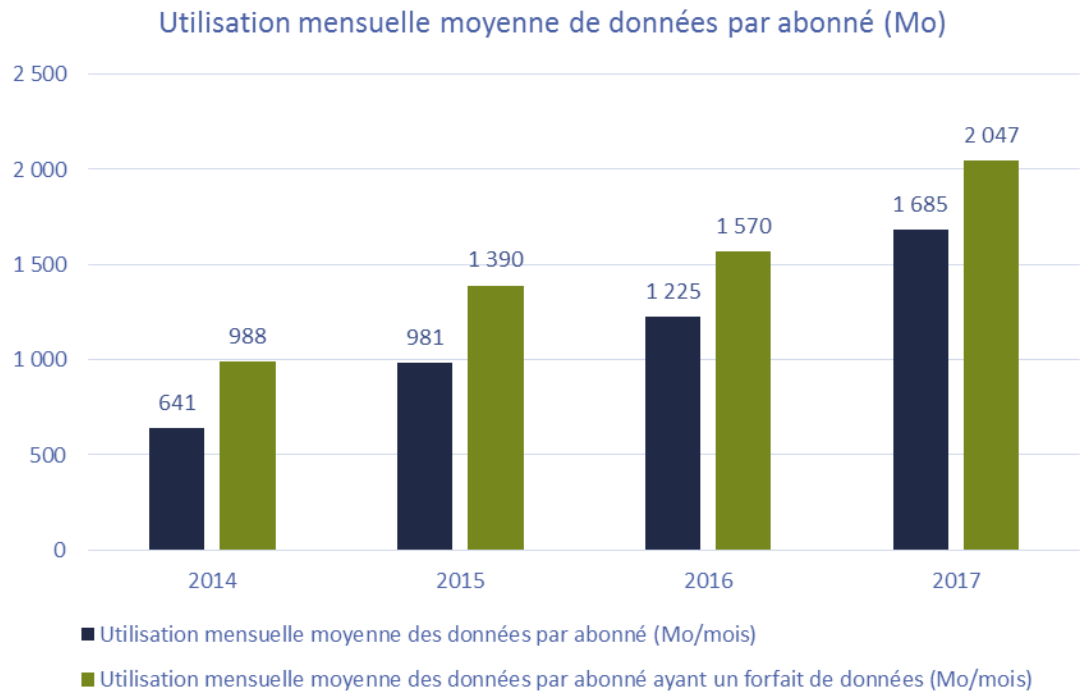

État de l'industrie

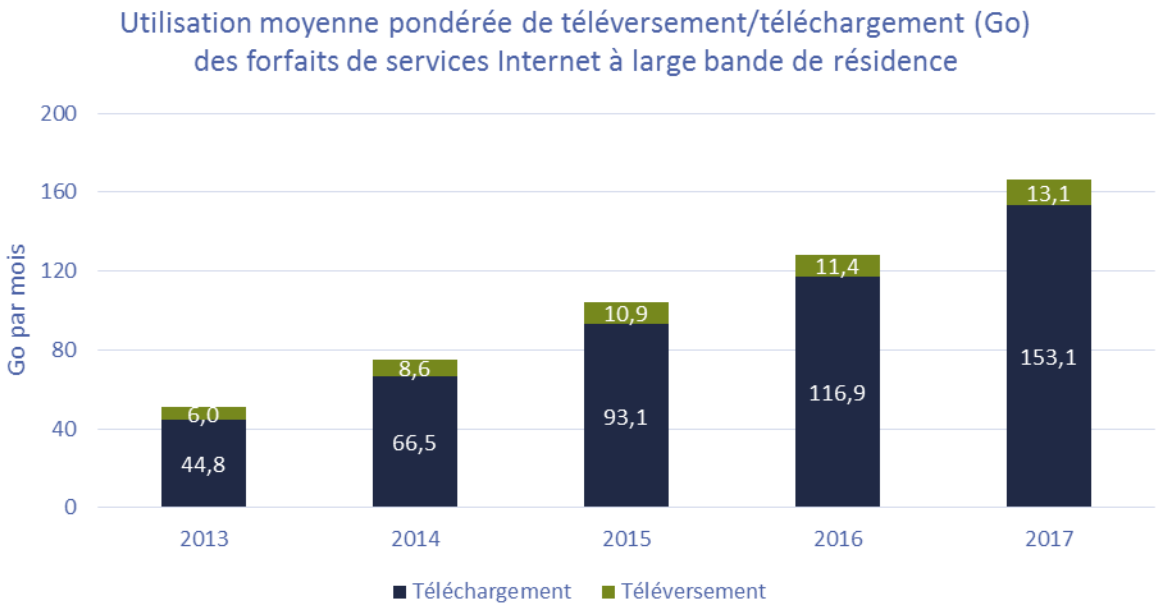

- En **2017, 86%** des Canadiens étaient abonnés à un service Internet.
- Les Canadiens s'abonnent aussi à des services offrant des vitesses plus élevées; **68 Mbps** en moyenne en **2017.**
- La consommation de données a bondi de **30%** pour s'établir à **166,2 Go.**

État de l'industrie

- **84%** des ménages canadiens ont accès à un service d'accès Internet fixe qui répond à l'objectif du service universel.

État de l'industrie

- L'accès au service universel varie grandement : **97%** des ménages dans les régions urbaines par rapport à **37%** dans les régions rurales.
- Environ **2 millions** de Canadiens **n'ont pas** accès à des services d'accès Internet à large bande.

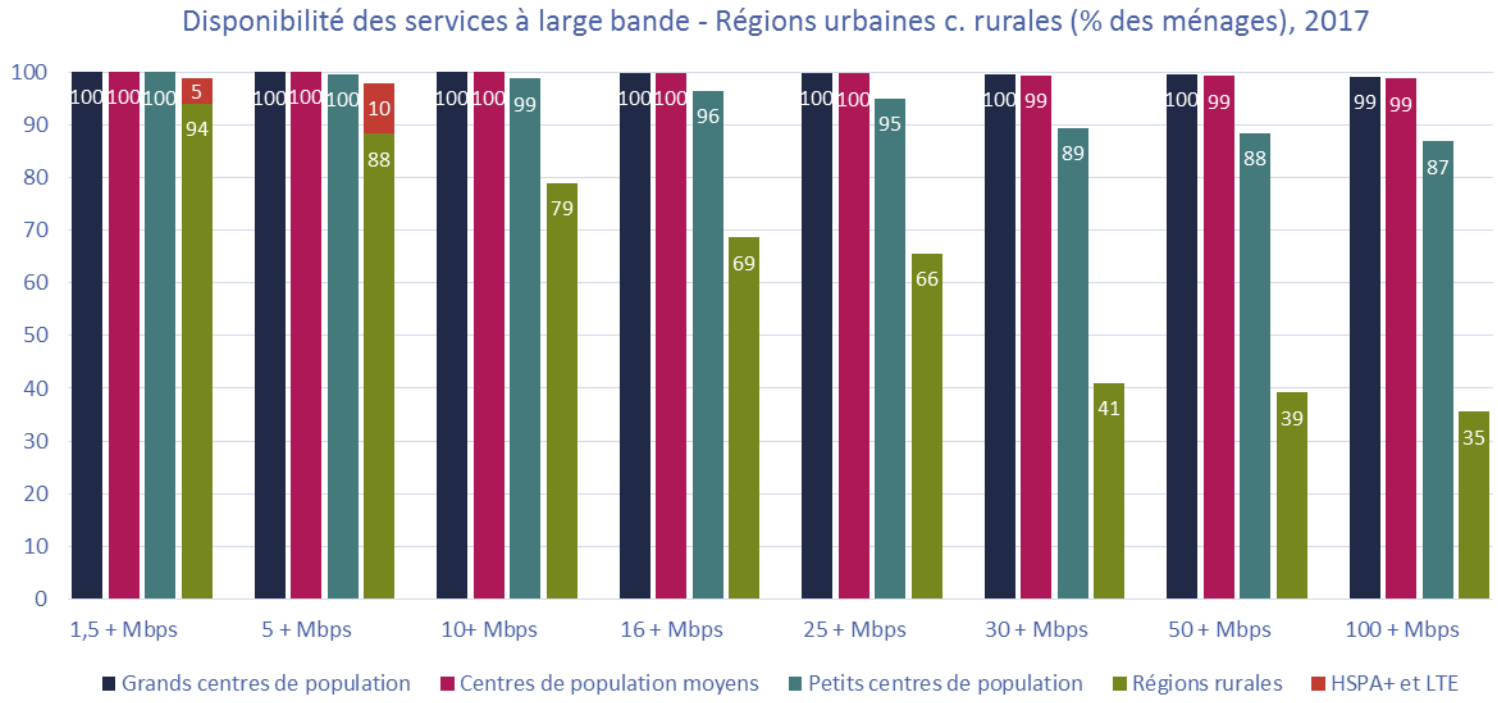

Dossiers courants : AHV de gros

- Le CRTC s’engage à promouvoir la concurrence dans le marché de la large bande.
  - C’est essentiel pour avoir des prix raisonnables et des services novateurs.
- Les grandes entreprises doivent offrir à leurs concurrents un accès à leurs réseaux (y compris la fibre).
  - Fixe les tarifs définitifs des services d’accès groupés dans tout le pays et des services d’accès dégroupés en Ontario et au Québec.
- Le CRTC interrompt la mise en œuvre de la limite de 100 Mbps pour les services AHV de gros groupés.
  - Redressement provisoire en attendant une décision définitive concernant la demande.

Dossiers courants : Examen des services sans fil

- Le CRTC surveillera les forfaits de données à moindre coût.
  - Bell Mobilité, Rogers and Telus se sont engagées à les offrir.
- Le CRTC est préoccupé par l'état du marché des services sans fil mobiles.
- Examen du cadre des services sans fil mobiles
  - Amélioration du choix et de l'abordabilité pour les Canadiens
  - Opinion préliminaire à l'égard d'une obligation de fournir l'accès aux exploitants de réseaux mobiles virtuels
  - Mesures pour faciliter le déploiement du réseau 5G
  - Audience publique débutant le **13 janvier 2020**

Fonds pour la large bande

- Sert à soutenir les projets dans les régions qui n'ont pas un niveau d'accès adéquat.
- **Objectif** : couverture à **90%** d'ici la fin de **2021** et à **100%** le plus tôt possible
- **Fonds pour la large bande** = **750 millions de dollars** au cours des cinq premières années
- Jusqu'à 10% du total annuel sera accordé aux collectivités dépendantes aux satellites.
- Le Fonds est neutre sur le plan technologique; quiconque peut soumettre une proposition.

Fonds pour la large bande: Jalons

- Le CRTC a publié une décision sur le fonctionnement du **Fonds pour la large bande**.
- Le CRTC a publié des cartes montrant les régions où les services à **50/10 Mbps** et la **LTE** ne sont pas disponibles.

Régions sans accès 50/10 à la large bande fixe

- Régions habitées dans lesquelles aucun ménage ne peut obtenir un accès 50/10 Mbps à la large bande fixe.

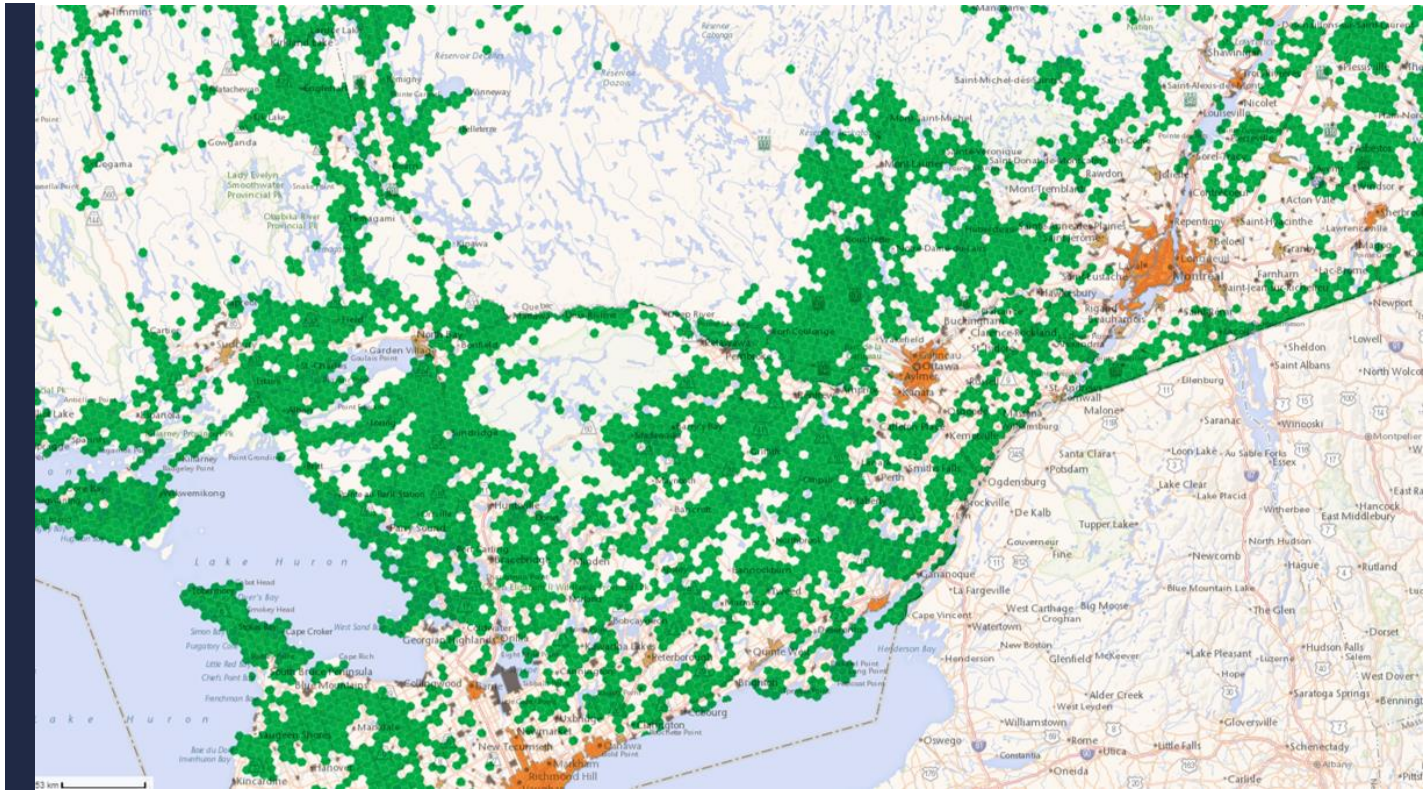

Régions sans accès 50/10 à la large bande fixe

- Régions habitées dans lesquelles aucun ménage ne peut obtenir un accès 50/10 Mbps à la large bande fixe.

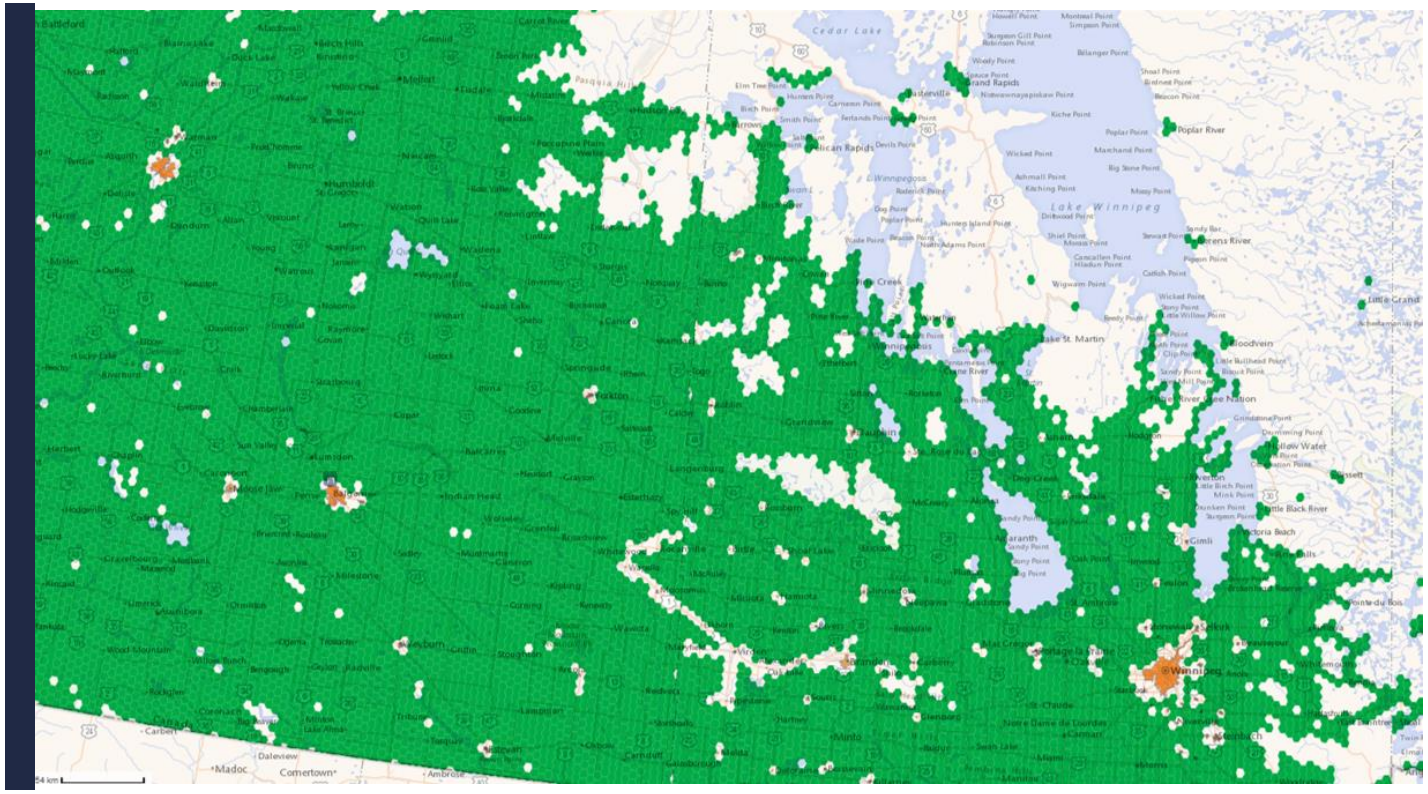

Régions sans accès 50/10 à la large bande fixe

- Régions habitées dans lesquelles aucun ménage ne peut obtenir un accès 50/10 Mbps à la large bande fixe.

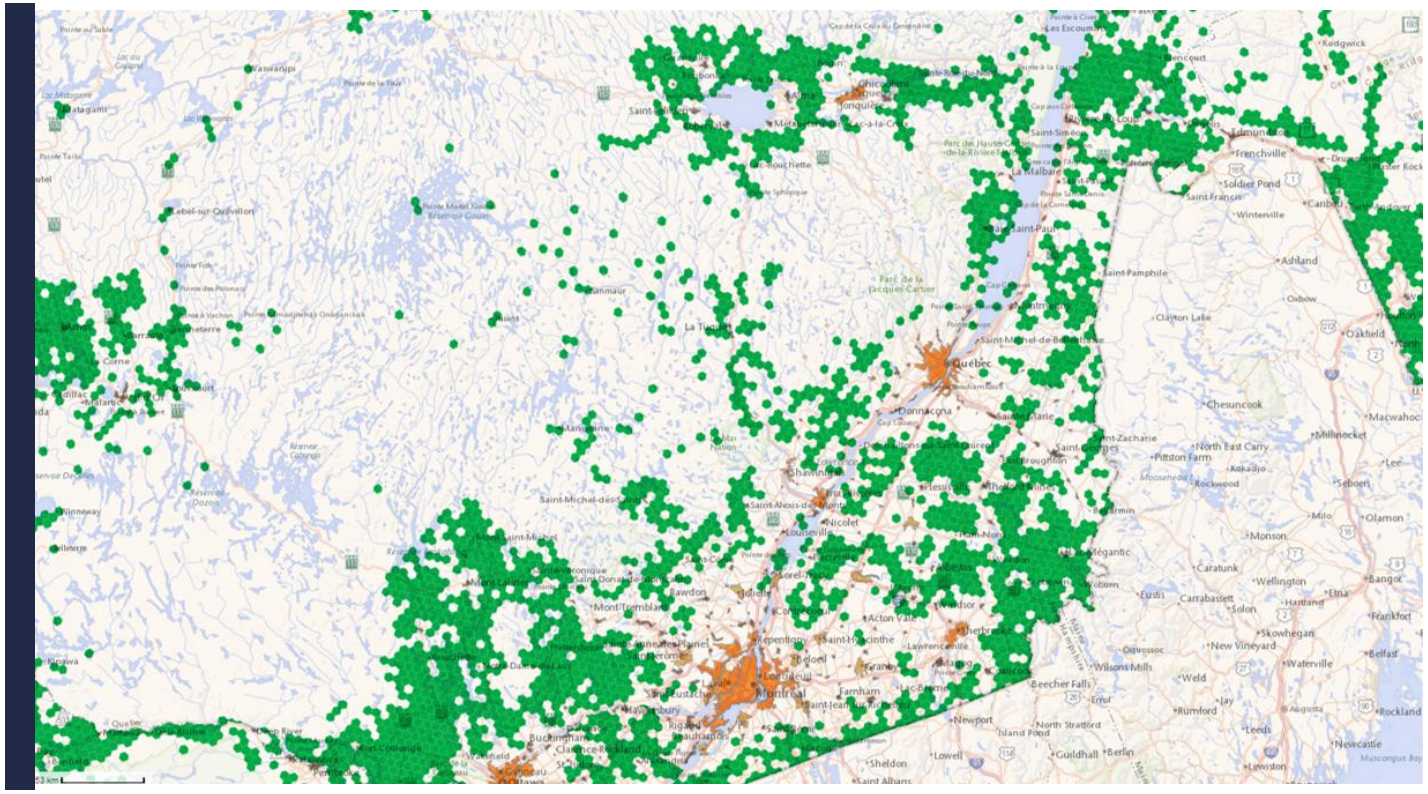

Régions sans accès sans fil mobile (LTE)

- Régions habitées ou grandes artères qui ne comptent aucun service sans fil mobile LTE.

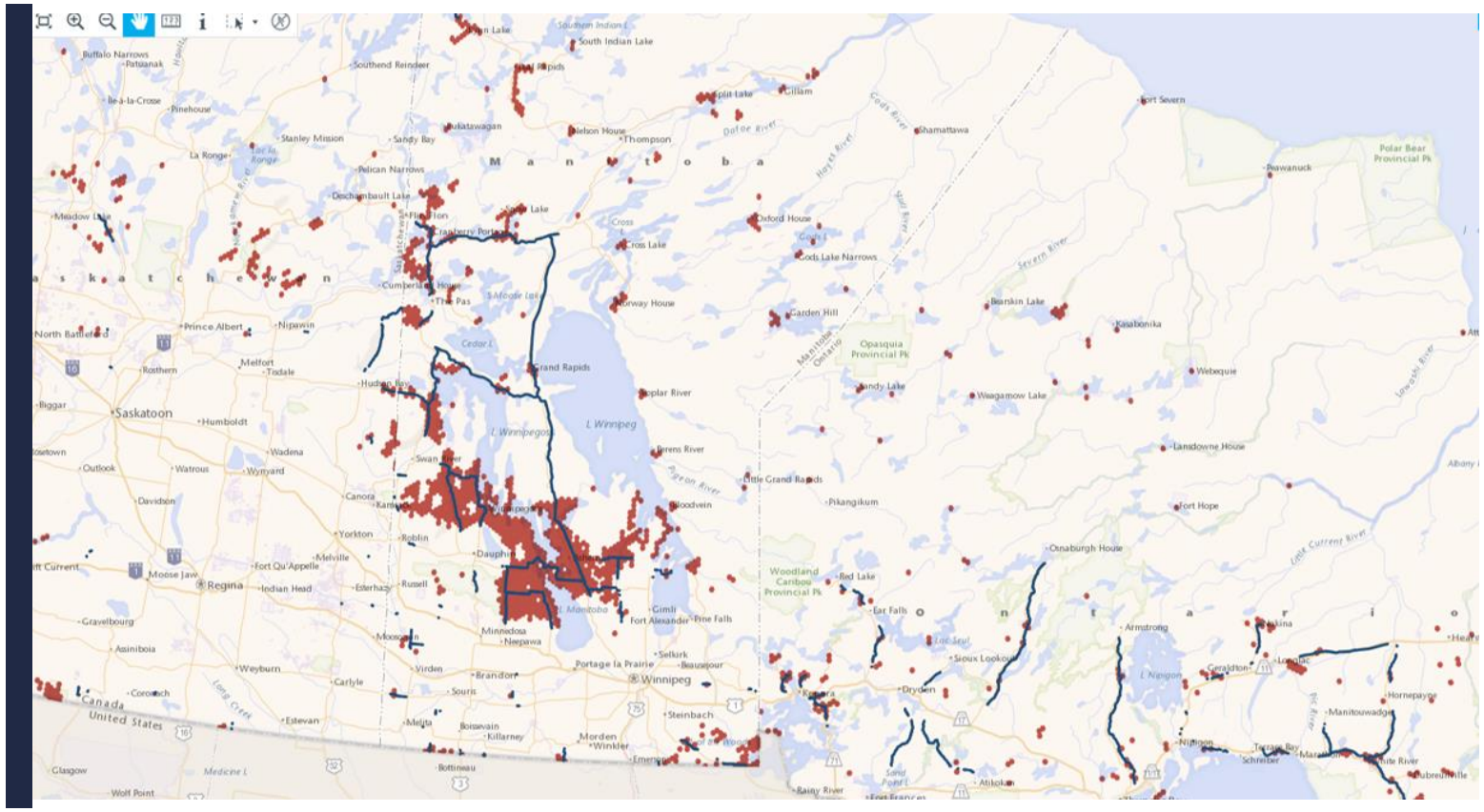

Régions sans accès sans fil mobile (LTE)

- Régions habitées ou grandes artères qui ne comptent aucun service sans fil mobile LTE.

Collectivités sans transport de grande capacité

- Petits centres de population comptant moins de 30 000 habitants et situés à au moins 2 km d'un point de présence de transport offrant un débit d'au moins 1 Gbps.

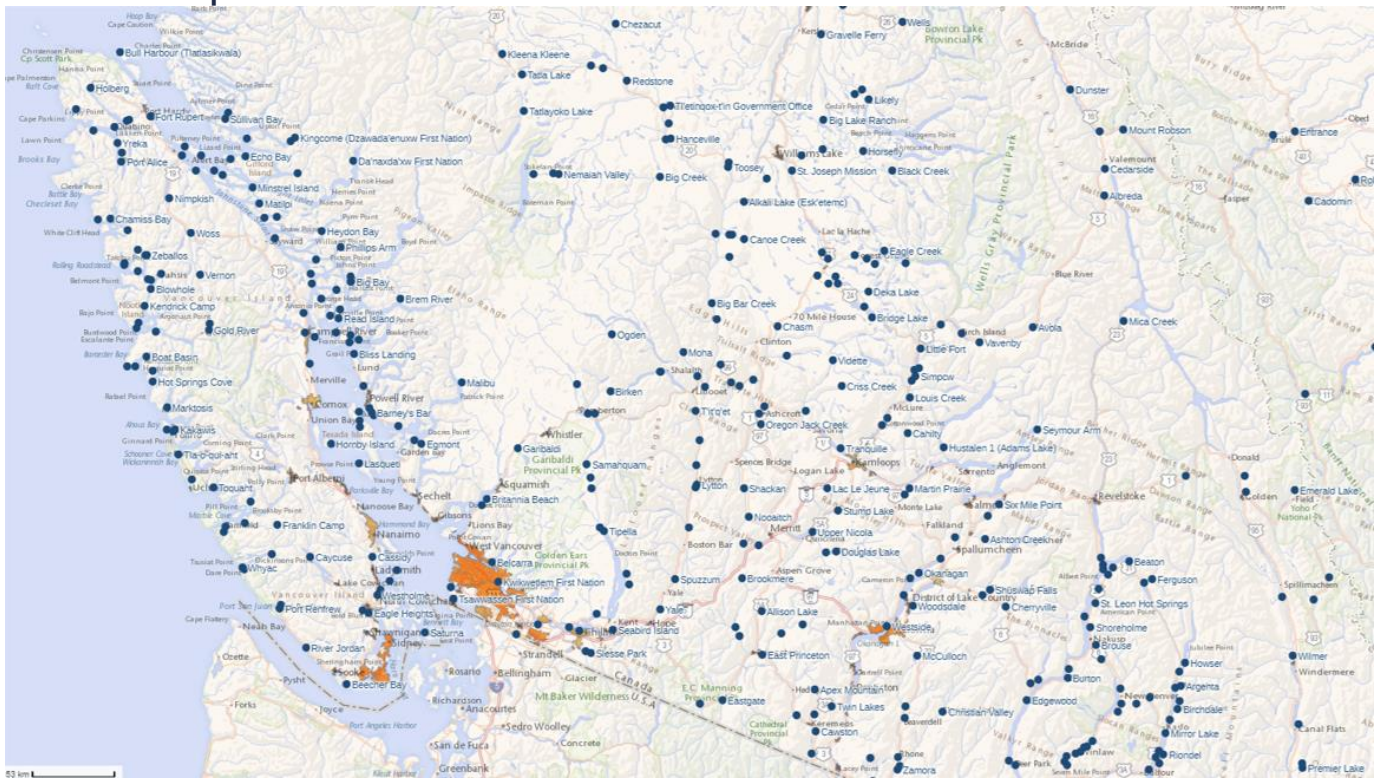
Bull Harbour (Tlatlaskwala)
Holberg
Port Hardy
Port Alice
Sullivan Bay
Kingcome (Dzawada'enuxw First Nation)
Echo Bay
Da'naxda'xw First Nation
Minstrel Island
Nimpkish
Chamiss Bay
Woss
Heydon Bay
Phillips Arm
Zeballos
Vernon
Blowhole
Big Bay
Brem River
Kendrick Camp
Read Island
Gold River
Bliss Landing
Boat Basin
Hot Springs Cove
Merville
Powell River
Marktosis
Comox
Barney's Bar
Union Bay
Hornby Island
Egmont
Kakawis
Tla-o-qui-aht
Lasqueti
Port Alberni
Tofino
Sechelt
Nanoose Bay
Franklin Camp
Nanaimo
Caycuse
Cassidy
Ladysmith
Whyac
Lake Cowichan
Westholme
Port Renfrew
Eagle Heights
Chemainus
Saturna
Sidney
Nitinat
River Jordan
Pachena Point
Beecher Bay
Pysht
Forks
Joyce
Richardson
Anacortes
Rosario
Bellingham
Mt Baker Wilderness U.S.A.
Sedro Woolley
San de Fuca
Concrete
Greenbank
Chezacut
Kleena Kleene
Tatla Lake
Redstone
Tatlayoko Lake
Tsilhqot'in Government Office
Hanceville
Nemaiah Valley
Big Creek
Toosey
St. Joseph Mission
Black Creek
Williams Lake
Horsefly
Likely
Big Lake Ranch
Gravelle Ferry
Wells
Bowron Lake Provincial Pk
McBride
Dunster
Mount Robson
Entrance
Valemount
Cedarside
Albreda
Jasper
Cadomin
Alkali Lake (Esk'etemc)
Canoe Creek
Lac la Hache
Eagle Creek
Deka Lake
Big Bar Creek
70 Mile House
Bridge Lake
Chasm
Clinton
Avola
Mica Creek
Vavenby
Little Fort
Ogden
Mona
Shalalth
Vidette
Simpow
Criss Creek
Louis Creek
Birken
Lillooet
Pemberton
Tin'ot
McLure
Ashcroft
Oregon Jack Creek
Cahilty
Seymour Arm
Whistler
Garibaldi Provincial Pk
Tranquille
Hustalen 1 (Adams Lake)
Kamloops
Sorrento
Angiemont
Samahquam
Spences Bridge
Logan Lake
Lytton
Shackan
Lac Le Jeune
Martin Prairie
Revelstoke
Donald
Golden
Emerald Lake
Yoho National Pk
Squamish
Britannia Beach
Stump Lake
Monte Lake
Falkland
Six Mile Point
Ashton Creek
Nicola
Merritt
Upper Nicola
Nicoatch
Tipella
Lions Bay
Boston Bar
Douglas Lake
Spallumcheen
West Vancouver
Golden Ears Provincial Pk
Belcarra
Kwikwetlem First Nation
Tsawwassen First Nation
Spuzzum
Brookmere
Aspen Grove
Okanagan
District of Lake Country
Shuswap Falls
Woodsdale
Cherryville
Beaton
Ferguson
Spillimacheen
St. Leon Hot Springs
Shoreholme
Nakusp
Yale
Hope
Kent
Seabird Island
Allison Lake
Westside
Strandell
Siesse Park
East Princeton
McCulloch
Burton
Howser
Wilmer
Windermere
Argenta
Birchdale
Edgewood
Apex Mountain
Eastgate
Twin Lakes
Christian Valley
Cawston
Cathedral Provincial
Mavendell
Mirror Lake
Rionde
Canal Flats
Premier Lake
Zamora
Canada
E.C. Manning Provincial Pk
Wells Gray Provincial Park
Blue River
Jasper Ranges
Rocky Mountains
Selkirk Range
Purcell Range
Monashee Range
Kootenay Range
Columbia Range
Rocky Range
Bugaboo Range
Purcell Range
Lardeau Range
Valhalla Range
Selkirk Range
Kootenay Range
Lardeau Range
Valhalla Range
Selkirk Range
Purcell Range
Rocky Range
Bugaboo Range
Purcell Range
Lardeau Range
Valhalla Range
Selkirk Range
Kootenay Range
Columbia

Collectivités dépendantes des satellites

- Aucun raccordement à des installations de télécommunication terrestres pour le branchement au réseau téléphonique public commuté ou à Internet.
- Ces collectivités dépendent du transport par satellite pour recevoir un ou plusieurs services de télécommunication.

Source: Carte nationale des services Internet à large bande d'ISDE

Fonds pour la large bande : Jalons

- Le *Guide du demandeur* a été publié et ouvert aux commentaires, il comprend:
  - les détails que les demandeurs vont devoir inclure;
  - les critères pour évaluer les demandes et sélectionner les projets;
  - les documents et les renseignements qui devront être fournis.
- Le guide sera mis au point en fonction des commentaires.

Fonds pour la large bande : Approche de sélection des projets

- Le CRTC publiera un **appel de demandes** en **2019**.
- Les projets seront retenus pour le financement en fonction d'une approche de sélection comparative.

Étape 1 : Vérification initiale de l'admissibilité

- Vérifier si le demandeur et son projet proposé répondent aux **critères d'admissibilité définis**.

Étape 2 : Évaluation individuelle des projets

- Évaluer chaque projet admissible en fonction des **critères d'évaluation définis pour déterminer les projets de grande qualité**.

Étape 3 : Sélection des projets

- Sélectionner l'ensemble de projets à financer parmi les projets de grande qualité en fonction des **facteurs de sélection des projets définis.**

Fonds pour la large bande : Admissibilité

- Le demandeur doit démontrer :
  - qu'il est autorisé à exercer ses activités à titre d'entreprise canadienne;
  - qu'il a au moins trois ans d'expérience quant au déploiement et à l'exploitation d'une infrastructure de large bande au Canada;
  - que le projet n'est pas financièrement viable sans l'aide du Fonds pour la large bande.
- Le demandeur doit investir plus qu'une somme nominale.
- Le demandeur peut proposer des projets de construction ou d'amélioration de l'infrastructure d'accès, de transport ou de la large bande mobile.

Fonds pour la large bande : Admissibilité

ACCÈS

- Les projets doivent desservir :
  - une région délimitée par un hexagone de **25 km**;
  - une région où aucun foyer ni aucune entreprise n'a accès à un service de **50/10 Mbps.**

TRANSPORT

- Les projets de transport doivent desservir une collectivité :
  - dont la population est de moins de **30 000** habitants;
  - à 2 km d'un point de présence offrant un débit d'au moins **1 Gbps.**
- Les projets doivent offrir une capacité minimale de **1 Gbps** pour les nouveaux projets et de **10 Gbps** pour les projets d'amélioration.

SANS FIL MOBILE

- Les projets de services sans fil mobiles offrant une couverture **LTE** doivent:
  - desservir une région habitée ou une partie d'une grande artère de transport;
  - desservir une région qui n'a pas encore d'accès à la technologie **LTE**.

Fonds pour la large bande : Évaluation

Chaque projet sera d'abord évalué en fonction des éléments suivants :

- ✓ Mérite technique
- ✓ Niveau de consultation et de participation des collectivités
- ✓ Viabilité financière
- ✓ Niveau de financement provenant d'autres sources (y compris le niveau de financement gouvernemental)

Les demandes seront ensuite évaluées en fonction des critères d'évaluation suivants:

Projets d'accès

- Écart entre le service existant et l'OSU
- Niveau de service proposé
- Couverture (service et densité)
- Coût des subventions par ménage
- Offres et prix de détail proposés

Projets sans fil mobiles

- Amélioration proposée du service
- Couverture géographique
- Couverture des ménages

Projets de transport

- Niveau d'amélioration du réseau et de la capacité
- Nombre de points de présence proposés
- Nombre de collectivités et de ménages desservis
- Établissements clés desservis
- Offres d'accès ouvert proposées

Projets de la composante satellite

- Écart entre le service existant et l'OSU
- Niveau de service proposé
- Coût des subventions par ménage
- Offres et prix de détails proposés

Fonds pour la large bande : Points de considération lors de la sélection

- Le Conseil **accordera** une attention particulière :
  - aux projets permettant l'utilisation la plus efficace du financement disponible.
- Le Conseil **peut accorder** une attention particulière :
  - aux projets réalisés dans plusieurs régions du Canada;
  - aux projets d'infrastructure de transport ou d'accès fixe par rapport aux projets d'infrastructure mobile;
  - aux projets d'infrastructure de transport par rapport aux projets d'infrastructure d'accès fixe;
  - aux projets ciblant les communautés autochtones ou les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Conclusion

- Combler le fossé numérique est primordial.
- Le **CRTC** s’engage à fournir sa part d’efforts, mais il ne détient que quelques-uns des pouvoirs.
- Les membres de la **CanWISP** sont particulièrement bien placés pour se rapprocher de l’objectif de leur association, qui est de s’assurer que tous les **Canadiens** ont accès à un **monde interconnecté**.

QUESTIONS?